

## PROCÈS VERBAL

SÉANCE DU VENDREDI 26 JANVIER 2024 – 14H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier PECH, Maire.

Convocation du 18 janvier 2024

Présents : Didier Pech, Anne-Marie Delbos, Jean-Paul Bernard, Lucienne Fermy, Charlotte Ince, Marcel Portrat, Stéphanie Cazadiou

Secrétaire de séance Anne-Marie Delbos est désignée secrétaire de séance.

### **Ordre du jour :**

#### **1-Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023.**

Approuvé à l'unanimité

#### **2- Délibérations**

- Logement communal : revalorisation du loyer au 1<sup>er</sup> février 2024.  
Suite à l'actualisation du loyer de 3.5 % selon l'indice de 2024, le loyer mensuel passe à 378.75 € incluant la TEOM qui s'élève à 7.71 €/ mois cette année.  
Délibération approuvée à l'unanimité
- Révision de l'Indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise (RIFSEEP)  
Délibération reportée au prochain Conseil Municipal
- Aménagement de l'escalier de la place de la mairie – installation d'une rampe, achat d'un abri vélo, table de pique-nique, poubelle afin d'empêcher les stationnements intempestifs et interdits.  
Devis d'un montant total de 3396 € TTC  
Délibération approuvée à l'unanimité
- Achat d'un portail pour le cimetière de Trégoux et trappe pour le caveau communal du cimetière de Crégols.  
Devis de la société SDF Guilhem d'un montant total de 3384 € TTC  
Délibération approuvée à l'unanimité

#### **3-Questions diverses.**

##### **3-1. Projets de la commune pour 2024.**

- Réaménagement de la place de la Mairie pour limiter les stationnements. Plusieurs pistes : pose de racks à vélo, pose d'une pergola, matérialisation de la place de stationnement pour handicapés, etc. A réfléchir pour discussion au prochain conseil municipal et mise en place avant l'été si possible.
- Aménagement de la réserve incendie à Trégoux, terrassement, pose de la bâche incendie et installation de la clôture avec portillon, rendre accessible le raccord pompier à l'extérieur de la clôture.

Les travaux de terrassement et mise en place de la réserve incendie seront effectués avant le 15 février en bénévolat du conseil municipal

- Réparation (point à temps) de la voirie Chemin du Pech de Jacharias et du chemin de Trégoux. Réparation sur le chemin blanc des Bories en direction de Lugagnac  
Après le passage des services de la voirie de la CCPLL, compléter la réparation de nos voiries avec un stock de grave émulsion à acquérir soit auprès de la CCPLL, soit auprès d'un autre fournisseur.  
Pour le chemin des Bories achat d'un camion de 0.20 et de chaux pour en assurer le blocage.
- Projet d'acquisition de la maison Theron  
Evaluation du bien immobilier de M. Theron par les Domaines reçue et estimée à 55 000 € de valeur vénale avec une marge de 15% négociable. (En attente de devis pour réfection de la toiture de l'entreprise Menuiserie du Quercy)
- Création d'un vestiaire en bois au départ du chemin karstique.  
Transport des billes de bois à Concots avant fin février pour sciage.  
Proposition d'achat des billes de bois de Mme Fermey sur le terrain adjacent.
- Cimetière de Trégoux – Plantation d'une haie végétale pour « habiller » le nouveau mur.  
Demande sera faite à Céline Garreta pour achat et plantation d'une haie à voir avec elle. (suggestion de Photinia entre autres)
- Changement du mobilier de la secrétaire.  
Mobilier plus adapté à la configuration du bureau rénové. Proposition d'achat chez Bureau Vallée pour un montant d'environ de 700 €.
- Bibliothèque de la salle polyvalente à refaire. Les étagères doivent être reprises en intégralité. Le classement des livres actuels sera archivé et publié sur le site de la commune avec des horaires d'ouverture les mardis et jeudis après-midi pendant les permanences de la mairie sur le principe des boîtes à livres communales.
- Réaménager la réserve avec les étagères actuellement dans les toilettes.
- Peinture des locaux après rénovation énergétiques est à prévoir en bénévolat au printemps ainsi que la pose de plinthes
- Réaménagement de la place de la Mairie pour limiter les stationnements. Plusieurs pistes : pose de racks à vélo, pose d'une pergola, matérialisation de la place de stationnement pour handicapés, etc. A réfléchir pour discussion au prochain conseil municipal et mise en place avant l'été si possible.

La séance est levée à 16h30.

Le Maire,

La Secrétaire de Séance,